COMPTE-RENDU   
CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

de la séance du 7 avril 2022

L’an deux mil vingt-deux et le jeudi 7 avril à 19 heures, le Centre Communal d’Action Sociale de La Chapelle du Noyer s’est réuni dans le lieu de la Mairie, sous la présidence de Madame Martine PROFETI, Maire-Président.

Etaient présents : Josiane TOUSSAINT, Hélène VILLETTE, Christine GARCIA, Florence TARDIVEAU, Laurence LÉON, Christiane THIERRY, Agnès TERRIER, Françoise NOUVELLON, Valérie POULAIN, Nadine MOMOT

Secrétaire : Agnès TERRIER

Le procès-verbal du CCAS du 28 octobre 2021 est approuvé à l’unanimité.

**Réf : 2022/0001 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les Receveurs accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021, à l’unanimité,

après s'être assuré que les receveurs ont repris dans leurs écritures le montant des soldes figurants au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrit de passer dans leurs écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par Monsieur FONTAINE et Monsieur LAPAQUELLERIE receveurs, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Réf : 2022/0002 - AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la présidence de Madame PROFETI statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2021, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement

Excédent au 31/12/2020 6 527,37

Résultat 2021, excédent -3 044,96

Excédent cumulé au 31/12/2021 3 482,41

Section d'investissement

Néant

Décide d’affecter, à l’unanimité, les résultats comme suit :

L’excédent de fonctionnement sera reporté en intégralité au budget primitif 2022 au compte 002.

**Réf : 2022/0003 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Le Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale après en avoir délibéré, à l’unanimité, vote le budget primitif 2022 qui s’équilibre (dépenses et recettes) en fonctionnement à 13 582,41 €.

**Réf : 2022/0004 - AIDES SEJOUR SPORTIF ET CULTUREL A LA MONTAGNE**

Le Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale décide d’accorder à des familles qui en ont fait la demande, une aide ponctuelle pour remédier aux frais relatifs au séjour sportif et culturel à la montagne de leurs enfants.

Les bénéficiaires sont :

* Madame DOUCET Sandrine & Monsieur LUCAS Pascal, 21 rue des Champs Guigniers,

pour leur fils Kenny ……………………………………………………………………………………………………..150 €

* Madame FALGOUS Dolores, 18 rue des Champs Guigniers,

pour sa fille Luna………………………………………………………………………………………………………….150 €

Le montant de la dépense, soit 300 € (trois cent euros), sera imputé à l’article 6562 du budget 2022.

**Questions diverses**

Une question est soulevée au sujet des demandes d’aides : est-ce que d’autres aides sont données de la CAF ou des employeurs ?

Mme le Maire s’engage à se renseigner sur ce sujet.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

**Membres présents :**

Martine PROFETI…………………………………………………………………

Hélène VILLETTE…………………………………………………………………

Josiane TOUSSAINT…………………………………………………………..

Christine GARCIA…………………………………………………………………..

Florence TARDIVEAU……………………………………………………………

Christiane THIERRY……………………………………………………………..

Agnès TERRIER……………………………………………………………………..

Laurence LÉON………………………………………………………………………..

Françoise NOUVELLON…………………………………………………………..

Valérie POULAIN…………………………………………………………………….

Nadine MOMOT………………………………………………………………………..